



CÉRÉALES

Fiche filière

À retenir

- 1^{er} producteur et exportateur européen de céréales
- 8^e producteur mondial de céréales
- 5^e exportateur mondial de blé tendre



ORGANISATION

- La filière céréalière française se concentre sur une dizaine d'espèces dont les principales en volume sont le blé tendre, le maïs, les orges, le triticale et le blé dur.
- Très organisée, elle fait intervenir trois grands types d'acteurs : les producteurs (plus de 110 000 exploitations), les collecteurs (143 coopératives, 836 négociants) et les transformateurs (dont 391 moulins ayant écrasé des grains en 2022/23, et 210 fabricants d'aliments pour animaux).



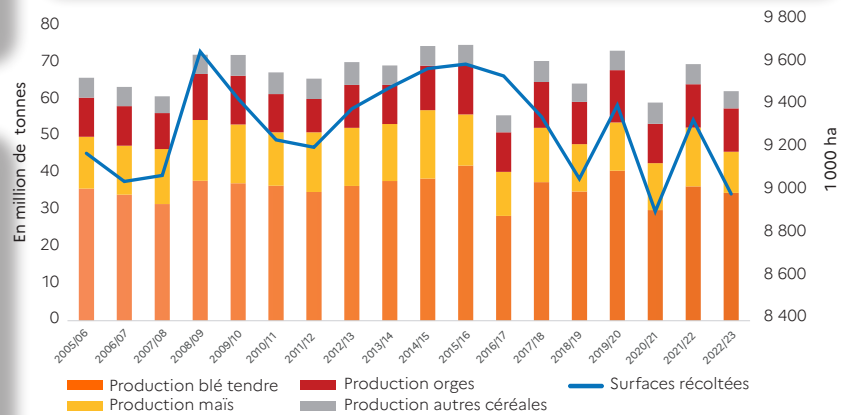
PRODUCTION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 9,1 millions d'hectares cultivés ;
- 63,9 millions de tonnes (Mt) de céréales produites ;
- la production céréalière est largement dominée en volume par le blé tendre (54 %), puis viennent le maïs (20 %) et les orges (18 %) ;
- plus de 55 Mt de céréales sont collectées, soit 86 % de la récolte : le reste est consommé ou stocké à la ferme.

En 2022/23, la France est le premier pays producteur de céréales de l'Union européenne, qui est 3^e producteur mondial de céréales derrière les États-Unis et la Chine.

Évolution des surfaces et de la production des céréales françaises

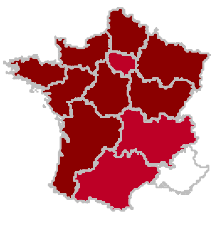


Source : SSP

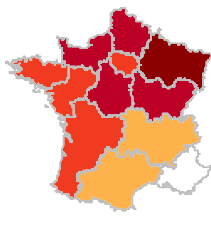


BASSINS DE PRODUCTION EN 2022/23

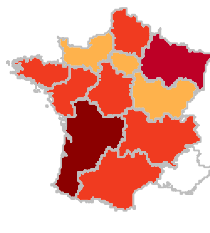
Blé tendre



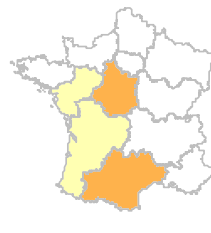
Orges



Maïs grains hors humide



Blé dur



- moins de 100 kt
- de 100 à 250 kt
- de 250 à 500 kt
- de 500 à 1 Mt
- de 1 à 2 Mt
- plus de 2 Mt



COMMERCIALISATION

La première mise en marché des céréales françaises est réalisée par les organismes collecteurs déclarés (Art L 666-1 du Code Rural et de la pêche maritime). Ces derniers sont ainsi en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente ultérieure des céréales.

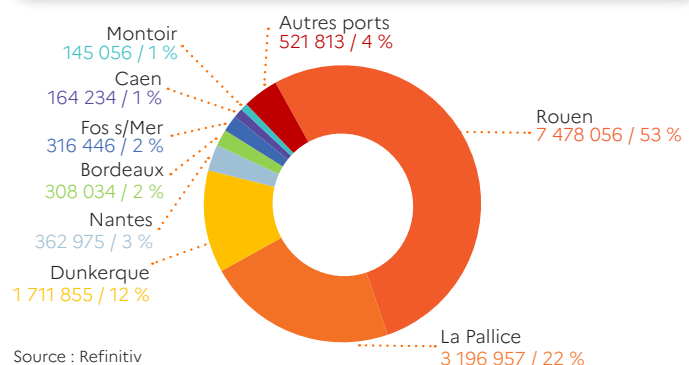


PORTS FRANÇAIS

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 14,2 Mt de céréales embarquées
- Rouen est le 1^{er} port français en céréales avec 53 % des embarquements, suivi des ports de La Pallice (23 %) et Dunkerque (12 %)

Embarquements portuaires français Moyenne 2018/19 - 2022/23 (en tonnes)



Source : Refinitiv

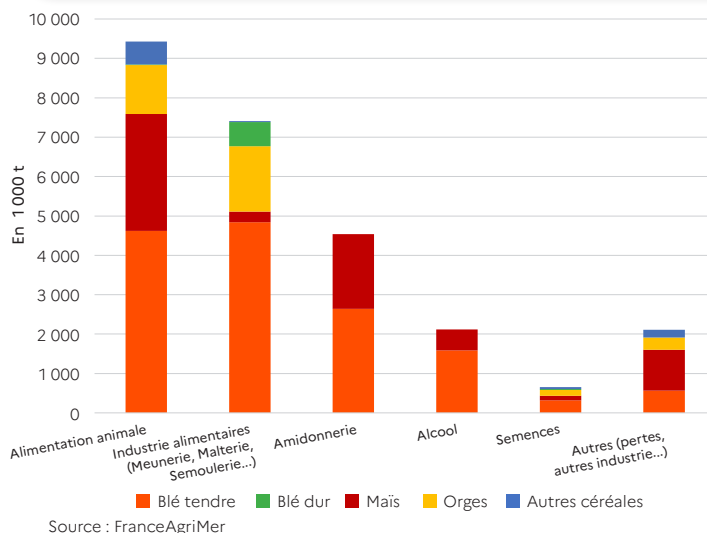


TRANSFORMATION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 9,4 Mt de céréales (dont 49 % de blé tendre, 31 % de maïs et 13 % d'orges) ont été utilisées par l'industrie de l'alimentation animale (FAB), ce qui en fait la première industrie utilisatrice de céréales ;
- 4,6 Mt de blé tendre ont été transformées en farine (soit 13 % de la production de blé tendre) ;
- la part des céréales consacrée à la production d'alcool (y compris biocarburants), principalement du blé et du maïs, s'élève à 2,1 Mt (soit plus de 3 % de la production de céréales) ;
- la malterie française a utilisé 1,6 Mt d'orge (soit 14 % de la production d'orge française) ;
- l'industrie de la semoulerie de blé dur a écrasé 0,6 Mt de blé (soit 34 % de la production française de blé dur) ;
- l'amidonnerie a consommé environ 4,5 Mt de blé tendre et de maïs (soit 7 % de la production de céréales) ;
- Enfin, le secteur de la maïserie (ou semoulerie de maïs) a consommé 0,2 Mt de cette céréale (2 % de la production de maïs).

Répartition des volumes de céréales transformées



CONSOMMATION

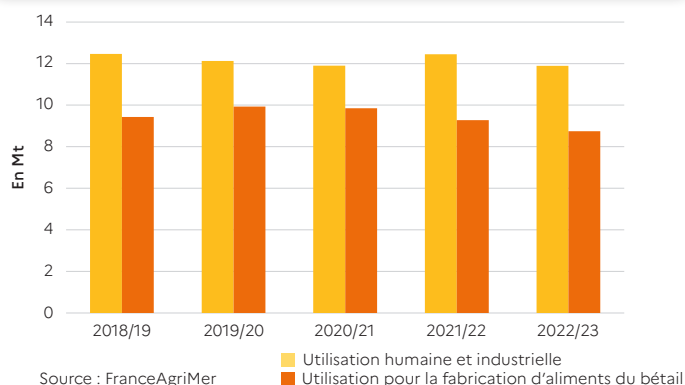
On distingue sur le marché intérieur deux principaux usages :

- Les utilisations humaines et industrielles (49 % des utilisations domestiques sur le marché en moyenne sur la période 2018/19 à 2022/23) ;
- Les utilisations fourragères.

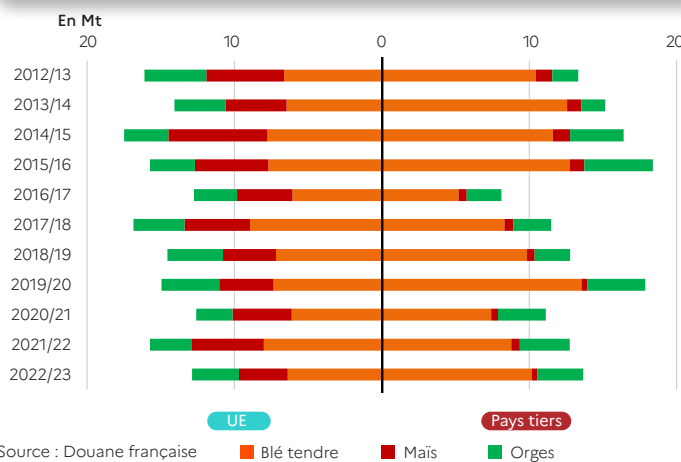
Le blé tendre, le maïs et les orges représentent 96 % de l'ensemble des utilisations humaines et industrielles et 93 % des utilisations fourragères.

Le maïs est majoritairement transformé par les fabricants d'aliments du bétail (23 % de la production de maïs). À l'inverse le blé est principalement utilisé pour l'alimentation humaine et par l'industrie (29 % de la production de blé tendre). Quant aux orges, elles sont principalement destinées à la fabrication de malt.

Évolution des utilisations humaines, industrielles et fourragères



Évolution des exportations françaises de céréales



ÉCHANGES

En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23) :

- 31,1 Mt de céréales exportées, dont 54 % de blé tendre, 21 % d'orges et 14 % de maïs ;
- l'Union européenne (UE) constitue le premier marché des ventes françaises de céréales (53 % de l'export total) ;
- 58 % du blé tendre exporté est à destination des pays tiers, principalement vers l'Algérie (46 % de l'export de blé tendre vers pays tiers et 26 % des exportations totales) ;
- 50 % des orges sont exportées vers l'Union européenne, principalement vers le nord communautaire (Belgique : 46 % de l'export UE, Pays-Bas : 22 %). La Chine et l'Arabie saoudite, premiers acheteurs mondiaux, représentent 70 % des exportations françaises vers les pays tiers (60 % pour la Chine, débouché principal de l'orge française vers les pays tiers) ;
- L'Union européenne est le principal marché du maïs français (89 % des exportations). L'Espagne et les Pays-Bas sont les deux premiers clients avec 56 % des exportations de maïs vers l'UE. Les exportations vers les pays tiers se font principalement vers le Royaume-Uni (66 %) et vers la Suisse (24 %).

En moyenne, au cours des 5 dernières campagnes (2018/19 à 2022/23), la France a importé 2,6 Mt de céréales (y compris riz) : le maïs représente 25 %, le riz 24 %, le blé dur 1 % et le blé tendre 9 % de ces importations.



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT

Volumes de céréales (yc riz) exportés
Campagne 2022/23

- < 100 kt
- de 100 à 500 kt
- de 500 kt à 1 Mt
- de 1 à 2 Mt
- de 2 à 3 Mt
- plus de 3 Mt

